

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Chers membres du Conseil Municipal,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :
Mercredi 18 décembre 2024 à 20h30 à la Maison des Associations.

L'ordre du jour en sera le suivant :

1. Autorisation de dépenses d'investissement préalable au vote du Budget Primitif 2025.
2. Acquisition partielle de la parcelle cadastrée section AC numéro 79 pour une contenance de 808 m².
3. Approbation du projet et du financement de la part communale – affaire 24GEEP286 – programme Gros entretien éclairage public sans subvention 2024.
4. Avis sur la Zone à Faibles Emissions mobilité (ZFE-m) de l'agglomération paloise.

Questions diverses.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Thierry CARRERE

